

COD'IDF, une entreprise créée sur les décombres d'un service externalisé

Zoom

Anne Declé, 31 ans, lauréate nationale 2010 du concours Talents des cités qui récompense de jeunes créateurs d'entreprise qui développent l'emploi dans les zones franches urbaines (ZFU), est aujourd'hui à la tête de son entreprise individuelle, COD'IDF, avec sept collaborateurs : un salarié permanent et six vacataires, tous en contrats à durée déterminée (CDD). Codificatrice, elle traduit en statistiques les réponses données par les interviewés aux enquêteurs des instituts de sondages.

Si elle crée aujourd'hui de l'emploi, elle n'a pas toujours été chef d'entreprise. Il y a à peine trois ans, elle était encore salariée de BVA en CDD, lorsque l'institut de sondages décida de fermer son service pour externaliser. La suite logique eût été le chômage... à moins d'accepter la proposition de BVA. « Avant de fermer le service, ils sont venus me voir pour me proposer de créer ma propre entreprise, en me garantissant le travail en sous-traitance », raconte M^{me} Declé.

« Seule avec un enfant, j'avais un peu peur, se souvient-elle, je ne connaissais rien à la gestion d'entreprise mais je maîtrisais très bien mon travail, mes compétences étaient reconnues, et BVA m'assurait la clientèle en plus de me prêter le matériel informatique, les logiciels et du mobilier. »

Pépinière d'entreprises

Entre deux CDD, elle s'était inscrite à Pôle emploi début 2008. Bien lui en a pris, car c'est le service public de l'emploi qui l'a orientée vers un organisme d'accompagnement lorsqu'elle a commencé à faire ses démarches de création d'entreprise alors qu'elle travaillait encore pour BVA. C'est la Boutique de gestion Athéna - organisme d'aide aux publics potentiellement créateurs, mais peu familiarisés avec l'entrepreneuriat - qui l'accompagne pour concrétiser son projet jusqu'à la création de COD'IDF, en mai 2008, sous forme d'entreprise individuelle.

Ce n'est pas le statut le moins risqué puisque le capital de l'entreprise et le capital personnel ne font qu'un, « mais il correspondait à la fois à ses besoins et à ses moyens », explique Noël Colin, alors chargé de son dossier à la Boutique de ges-

tion. « Elle voulait montrer qu'elle était réactive face à la proposition de BVA. On a établi un budget prévisionnel, un plan de financement, puis elle a enchaîné très vite. »

Pour rester à Trappes et recruter sur place, elle s'installe dans un petit local puis COD'IDF intègre, en 2010, la pépinière d'entreprises Promopole, qui lui permet de bénéficier d'un soutien supplémentaire à l'embauche : les réductions de charge. A BVA, elle avait repéré de futures recrues. Plusieurs des quinze personnes qui travaillaient dans son équipe de 2003 à 2008 furent reclassées en interne. Deux de ses employés sont aujourd'hui des ex-BVA et tous les autres viennent de Trappes, où le taux de chômage était de 12,4 % en juin 2010 contre 9,3 % en France métropolitaine.

COD'IDF a poursuivi sa croissance avec un chiffre d'affaires en hausse de 10 % de 2009 à 2010. Les commandes dépendantes à 100 % de BVA la première année ne l'étaient plus qu'à 95 % en 2009, puis 85 % en 2010. « En mai, on aura passé trois années d'activité, on aura fait le plus gros, assure-t-elle. Et quoi qu'il en soit, si mon entreprise devait couler aujourd'hui, j'en créerais une autre. » ■

A. Rr

Le Monde 2/02/2011